



AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA PARCHEMINERIE

Suite à la concertation mise en place dans le cadre de Rennes 2030, les Rennais ont souhaité le réaménagement de certaines places du centre ville. La place de la Parcheminerie est la première concernée : piétonne et végétale, elle offrira un nouveau visage dès 2023.

Les Rennais se sont prononcés pour faire de la place de la Parcheminerie un espace plus végétalisé et apaisé, valorisant la géométrie atypique de la place. Ainsi, celle-ci sera piétonnisée et l'accès aux véhicules sera uniquement possible pour les riverains, livraisons et véhicules de secours.

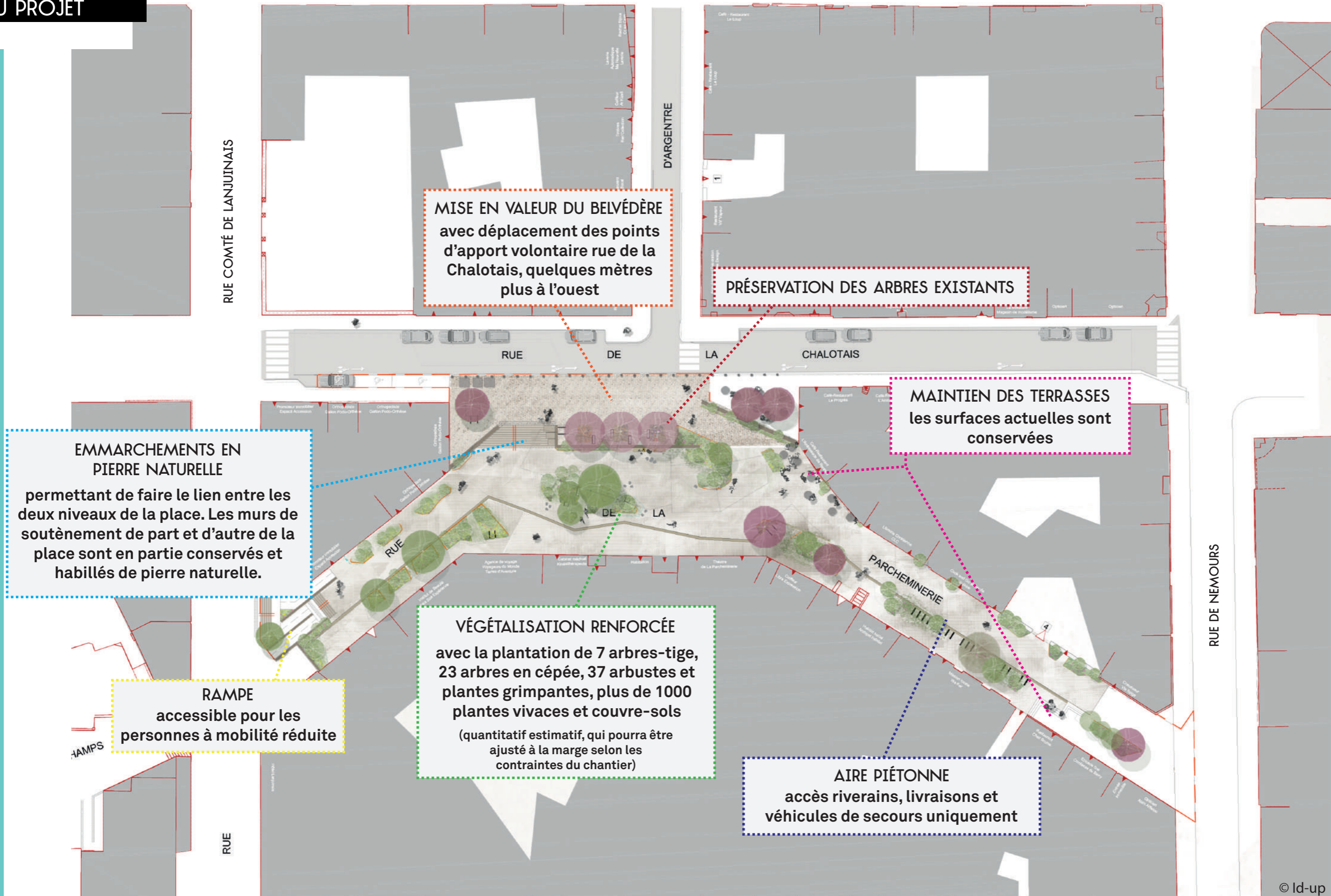
Deux espaces complémentaires seront aménagés : un belvédère en partie haute (au niveau de la rue de la Chalotais) et un espace végétalisé en partie basse. Un accès fluide entre le haut et le bas de la place sera garanti par des emmarchements en pierre naturelle.

Une rampe dédiée aux personnes à mobilité réduite sera installée entre la place basse et la rue Lanjuinais.

La végétalisation de la place sera également renforcée avec la plantation d'une vingtaine d'arbres en cépée complétée par des arbres-tige, arbustes, plantes grimpantes, plantes vivaces et couvre-sols. Au total, la surface plantée en pleine terre sera de 200 m² (contre 17 m² actuellement).

Les surfaces des terrasses existantes seront conservées.

PLAN
DU PROJET



MISE EN VALEUR DU BELVÉDÈRE
avec déplacement des points
d'apport volontaire rue de la
Chalotais, quelques mètres
plus à l'ouest

PRÉSERVATION DES ARBRES EXISTANTS

MAINTIEN DES TERRASSES
les surfaces actuelles sont
conservées

EMMARCHEMENTS EN
PIERRE NATURELLE
permettant de faire le lien entre les
deux niveaux de la place. Les murs de
soutènement de part et d'autre de la
place sont en partie conservés et
habillés de pierre naturelle.

VÉGÉTALISATION RENFORCÉE
avec la plantation de 7 arbres-tige,
23 arbres en cépée, 37 arbustes et
plantes grimpantes, plus de 1000
plantes vivaces et couvre-sols
(quantitatif estimatif, qui pourra être
ajusté à la marge selon les
contraintes du chantier)

RAMPE
accessible pour les
personnes à mobilité réduite

AIRE PIÉTONNE
accès riverains, livraisons et
véhicules de secours uniquement

ORGANISATION PENDANT LES TRAVAUX

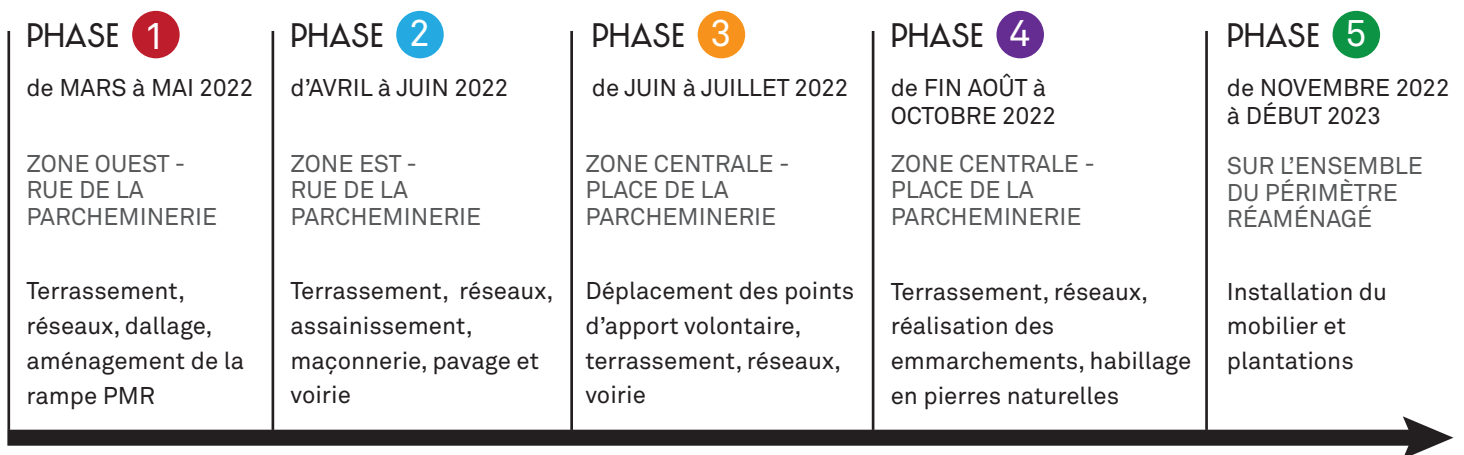
Les travaux se dérouleront progressivement par zone tout au long de l'année 2022 et jusqu'au début de l'année 2023. Dès qu'un changement viendra perturber le fonctionnement habituel de la place, une communication spécifique sera diffusée pour informer des modifications induites.

L'accès piétons, riverains et aux commerces restera possible pendant toute la durée du chantier mais pourra être ponctuellement perturbé lors de certaines phases. Dans le cas où l'accès riverains serait impacté, une communication vous informera de la marche à suivre pour vous permettre de stationner gratuitement sur l'espace public.

Dès le 28 février 2022, les places de stationnement situées en bas de la place de la Parcheminerie seront neutralisées. Les points d'apport volontaire, situés en haut de la place, seront déplacés à partir de fin mai, quelques mètres à l'ouest, toujours rue de la Chalotais.

PHASAGE

Dates prévisionnelles sous réserve des aléas des chantiers et des conditions météorologiques défavorables



RENSEIGNEMENTS

Un médiateur est à votre disposition pour tout renseignement au 06 69 95 25 76 ou par mail à comtravaux@rennesmetropole.fr